



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4090030

N/REF : 22/07/2023 11H07 C:000097 I:01088

V/Appel du Samedi 22/07/2023 a 11H07

MARIANNE PARKING CO

c/o EUROPAZUR SAS

2, av de Nice

06803 CAGNES SUR MER CEDEX

IMMEUBLE : LE MARIANNE -1027
78 BLD DE LA REPUBLIQUE
.
06400 CANNES

Saint-Jeannet, le 03 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N8 - PARKING SOUTERRAIN - CONTACTER SI BESOIN MR DUHEM -PORT.
07 82426220

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR POUR UNE FUITE EN FILET SUR LA COLONNE SITUEE DANS LE
PARKING SOUTERRAIN

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

LE 22/07/2023 A 11H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU PARKING SOUTERRAIN
RECHERCHE PAR TECHNICIEN PLOMBIER ORIGINE FUITE EN FILET SIGNALÉE
APRES INSPECTION LE RESEAU EST TOTALEMENT BOUCHÉ IL EST NECESSAIRE DE
FAIRE INTERVENIR UN VEHICULE DE CURAGE

LE 22/07/2023 A 14H00 :
POMPAGE DE LA STATION DE RELEVAGE DES EAUX USEES ET DES EAUX VANNES
POMPAGE DES GARAGES SUITE AU REFOULEMENT DES EAUX USEES
CURAGE DU COLLECTEUR DES EAUX USEES ET DES EAUX VANNES SUR 15 ML
LOCALISATION DE LA POMPE DE RELEVAGE QUI EST HORS SERVICE

INTERVENTION D'UN DEUXIEME TECHNICIEN EN RENFORT
DESCENTE DANS LA FOSSE DE RELEVAGE
DEPOSE DE LA POMPE DE RELEVAGE AU NIVEAU DU REFOULEMENT POUR INSPECTION
POMPE AU SOL REMISE EN POSITION DROITE
INSPECTION DU RESEAU ELECTRIQUE AFIN DE REPERER OU LE BRANCHEMENT SE
SITUE
LA POMPE SEMBLE ETRE CABLE SUR LE NUMERO D31 AU NIVEAU DE L'ARMOIRE
ELECTRIQUE
REARMEMENT DU DISJONCTEUR D31 ET TEST DU FLOTTEUR
LA POMPE EST HORS SERVICE PREVOIR SON REMPLACEMENT

OBSERVATIONS :



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4090030

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
5,50	H.Véhi.HP/Minicureur 1 Opér.le 22/07	3	118,48		651,64
5,50	Sup.25%-H.Véh.HP/Minicureur 1 Op.17h-21h	3	29,62		162,91
1,50	H.Ouvrier Qualifié le 22/07	3	61,79		92,68
1,50	Sup.50%-H.Ouv.Qualifié Sam.6h-21h	3	30,89		46,33
TOTAL H.T.					953,56
T.V.A. a 10,00%					95,35
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>1048,91</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN